

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du mardi 9 janvier 2024

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Madame Sonia GUENINE, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier.
- Madame Sarah TAILLEBOIS, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier.
- Monsieur Shamime ATTAR Adjoint au Maire à la mutation de l'espace public.
- Madame Sandra BAHRI Conseillère Municipale déléguée à la concertation de proximité.
- Monsieur Frédéric BOURDON Conseiller Municipal et Conseiller Départemental.
- Madame Anne ALLAIN Responsable secteur Etudes et Projets Déchets à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre

La séance s'est déroulée en présence de 30 habitants

ORDRE DU JOUR

1. Le compostage de proximité
2. Le point sur les différents projets du quartier.
3. Questions diverses.


Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ


Madame Anne ALLAIN responsable du secteur Etudes et Projets Déchets à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre présente un document concernant les nouvelles modalités du tri des bio déchets. Ce document est joint à ce compte rendu.


Plusieurs habitants posent des questions en lien avec cette thématique.


 Une habitante interroge le fait de déposer des déchets alimentaires dans des bacs et les conséquences sur la prolifération des rats.


Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier





 Anne Allain précise que le projet d'implanter des bacs d'apport volontaire pour les déchets alimentaires avait bien pris en compte cette problématique. Ces bacs sont hermétiques et sont spécialement conçus pour que les nuisibles ne puissent pas atteindre les déchets.


 Une habitante déclare que toutes ces nouvelles mesures sont intéressantes pour réduire les déchets mais considère que les changements de mœurs les bonnes habitudes seront très longs à intégrer et qu'il est nécessaire d'accompagner ces changements par une sensibilisation et une bonne information du public.


 Anne Allain précise que l'Etablissement Public Grand Orly Seine Bièvre souhaite œuvrer dans ce sens en créant un service public spécifique dédié à ces questions de compostage. L'accompagnement et la formation des usagers est un volet prioritaire pour favoriser ce changement de pratiques.

 Monsieur Philippe Aurillon Président de l'Association du quartier du Port à l'Anglais informe que des bénévoles de l'Association gèrent un composteur de quartier rue Waldeck Rousseau. Ils seraient très heureux de partager leur savoir-faire avec ceux qui souhaiteraient se lancer dans le compostage. L'équipe du composteur est accessible 3 jours par semaine, le mercredi soir, le samedi et le dimanche midi.


 L'association Vitry Gare rappelle qu'elle a demandé un composteur de quartier pour la cité des Combattants et qu'elle n'a toujours pas de réponse.

 Anne Allain a bien noté la demande et veillera à ce que son service y réponde.

 Une habitante témoigne des difficultés des petites copropriétés qui n'ont pas de locaux adaptés pour entreposer suffisamment de containers. Les containers ne sont pas ramassés suffisamment souvent. Le container à verre est très vite rempli. Est-ce que la fréquence de ramassage peut –elle être améliorée ?


 Anne Allain précise que les animateurs déchets peuvent venir à domicile pour établir un diagnostic et proposer des solutions aux copropriétaires et/ou adapter la collecte. Le prochain changement de délégataire de la collecte des déchets va se dérouler en avril 2026. D'ici là les agents du service vont faire une étude auprès des habitants tout au long de l'année 2024 et 2025 pour adapter la collecte aux besoins de la population.

Elle invite les habitants à rentrer en contact avec le service au : 0146828366 ou par mail dechets.secteurvitry@grandorlyseinebievre.fr

 Une habitant fait remarquer que l'installation des bornes d'apport volontaire installées rue Franklin rencontre un vrai succès. Depuis leur installation l'avenue Paul Vaillant Couturier est moins encombrée par des containers et les cartons des commerces. Cette expérimentation peut –elle être étendue à d'autres secteurs commerciaux comme l'avenue de l'Abbé Roger Derry ?

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



 Cette expérimentation devrait être reproduite ailleurs dans des zones commerciales. La contrainte est de trouver l'espace nécessaire pour y loger les bacs, qui sont très encombrants et d'avoir un lieu qui permet au collecteur de procéder à la récupération des déchets en toute sécurité.



POINTS SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS DU QUARTIER

Jardins partagés de l'avenue d'Orléans

Les travaux d'aménagement du jardin partagé ont été finalisés fin octobre 2023. Ce site de 176 m2 offre un espace de respiration végétalisée aux habitants du quartier, dédié à la pratique du jardinage. L'Association Sobarjo coordonne la pratique de ce lieu. L'inauguration officielle sera programmée au printemps prochain.

Aménagement du croisement de la rue Gabriel Péri et l'avenue Paul Vaillant Couturier.

Les travaux d'aménagement du trottoir devant le Barber Shop sont réalisés. Les plantations vont être installées cet hiver. Le passage piéton a été positionné devant l'entrée du Jardin Gabriel Péri. Une réflexion est en cours sur l'embellissement du rond-point. Madame Taillebois souligne que des plantations ne sont pas envisageables car le sous-sol est trop encombré de réseaux et l'irrigation serait impossible. Un travail sur une œuvre de Street Art est envisagé.

Aménagement rue de l'Argonne

Suite à la décision de la plupart des habitants du quartier, le stationnement se fera à cheval sur le trottoir des deux côtés de la chaussée tout en respectant les 1,40 m qui permettent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Seul un marquage au sol sera réalisé. La pause de potelets n'est pas retenue. S'il s'avérait que des plaintes arrivaient concernant l'encombrement des trottoirs, la situation serait réévaluée.

Point sur la réouverture en expérimentation de la rue Jules Ferry.

Suite à la réunion publique du 9 octobre 2023, une nouvelle expérimentation de l'ouverture de la rue Jules Ferry dans le sens rue Chevaleret vers avenue Victor Hugo sera menée dès la fin des travaux de l'avenue Victor Hugo. Un bilan de ces deux expérimentations sera fait au premier trimestre 2024.

Fresque du mur extérieur de l'école Jean Jaurès.

Ce projet n'a pu être réalisé en 2023 pour des raisons budgétaires. A ce jour ce point technique étant résolu les jeunes du centre de loisirs de Jean Jaurès et l'Association Vitry'N Urbaine vont pouvoir mettre en œuvre ce projet aux vacances de printemps prochain.

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



Passage de la Gaité.

En étudiant les possibilités d'aménagement de ce terrain les services de la Ville ont constaté qu'une bande de terrain en bordure de la rue de l'entente n'appartenait pas à la ville. Il convient donc de se rapprocher des propriétaires et de procéder à son achat avant d'étudier son aménagement. Une concertation à l'échelle du quartier sera menée.

Madame Taillebois précise que Madame Guénine et elle ont bien pris en compte la préoccupation des habitants concernant la rue Gabriel Péri, la vitesse excessive des voitures, la difficulté de circulation des vélos, et un problème d'éclairage. Elles proposent de faire un diagnostic précis au printemps prochain pour relever l'ensemble des dysfonctionnements.



Des habitants précisent que suite à l'accident mortel d'un jeune homme qui circulait en trottinette sur l'avenue Paul Vaillant Couturier il est urgent de traiter cette avenue qui est la plus accidentogène de la ville.

Une pétition avec 146 signatures des habitants du quartier avait été faite l'an dernier, les élus du quartier avaient reçu une délégation, ce collectif comprend la nécessité de mobiliser le Conseil départemental en raison du statut départemental de cette avenue mais s'interrogent sur les moyens efficaces de mobiliser toutes les parties concernées.



Madame Taillebois explique qu'après de nombreux courriers du Maire de Vitry au Président du Conseil Départemental, ce dernier a répondu le 25 mai 2022 stipulant qu'il était favorable à une étude de requalification de cette avenue. Depuis et malgré plusieurs relances, aucune réponse du Département ne nous est parvenue sur le suivi de cette question. Madame Taillebois donne la parole à Monsieur Bourdon Conseiller Départemental.



Frédéric Bourdon précise qu'avec sa binôme Madame Naïga Stefel, ils ont appuyé la démarche de la Ville et ont souligné l'urgence d'aménager cette avenue Départementale. Suite au drame survenu le 12 décembre dernier avec le décès d'un collégien de 14 ans, le binôme de Conseillers Départementaux ont à nouveau écrit à Monsieur Olivier Capitanio, Président du Conseil Départemental. Aucune réponse à ce jour. Monsieur Bourdon est favorable à une action collective de la Ville, des Associations, des élus départementaux et des habitants sous forme de pétition démontrant une mobilisation collective.





Monsieur Shamime Attar confirme les grandes difficultés que la ville rencontre pour travailler avec le Conseil Départemental. « Pourtant, poursuit-il, lorsque j'étais élu au Conseil Départemental dans la mandature précédente nous y parvenions. Ainsi la requalification de l'avenue de l'Abbé Roger Derry avait été réalisée ce qui a permis un réel apaisement de la circulation. »


Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier




DIVERS


 Des habitants signalent la présence de cartouches de protoxyde d'azote dans le passage de la Gaité ainsi que la présence d'encombrants.

 Les riverains de la rue de l'Argonne souhaitent la mise en place du panneau « interdit aux poids lourds » à l'entrée de la rue de l'Argonne coté voie ferrée.

 Il y a un itinéraire spécifique pour les poids lourds dans la ville. La plupart du temps les véhicules qui circulent dans les rues de la ville sont des véhicules de moins de 3,5 tonnes. Ils sont autorisés à circuler partout dans la ville. La Police Municipale doit être appelée si un poids lourd s'engage hors de son itinéraire autorisé.

 Une habitante informe que l'avenue de la république n'est pas éclairée la nuit tombée.

 Une habitante aimerait avoir connaissance du plan vélo de la Ville.

 Un collectif du quartier du Port à l'Anglais est venu échanger sur un sujet commun aux deux quartiers : les nuisances de l'entreprise LUSOFER.

Ils informent que l'entreprise a répondu favorablement à leur demande de visiter le site. Ils s'y rendent le mardi 10 janvier 2024. Des mesures demandées par les services de la Préfecture sont en cours et les résultats seront connus au mois de février. Un compte rendu de la visite sera distribué.

La prochaine séance du Conseil de quartier aura lieu le 2 avril 2024. Les élues référentes ont programmé avec les habitants un diagnostic en marchant de la partie nord de la rue Gabriel Péri, du rond-point avec l'avenue Paul Vaillant Couturier à l'avenue de la République.

Une plantation participative aura lieu également avant la séance du conseil de quartier afin d'inaugurer l'aménagement du croisement de la rue Gabriel Péri et l'avenue Paul Vaillant Couturier.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.